

## Procès-verbal

# Assemblée des Délégués mardi 20 novembre 2001 BFSH 2 - 2055

### PrésentEs :

AEDL	Raphael Gani	AEL	Mathilde Rouyer
	Nicolas Blanc		Michel Pahud
	Denis Ramelet		Noémie Graff
AETSR	Jean-Luc Dubigny	CHEC	André Sifonios
	Mirjam Belz		Philippe Ranc
	Florence Pasche		Carmen Crisan
AESSP	Mathieu Gasparini	CHEC	Thomas Lufkin
	Joëlle Bourgeois		Daniel Klein
	Maurizio de Luca		Olivier Gaillard
	Léonie Brosseau	Luca Tagliabue	
AES	-----	AEML	Laurent Michaud
ALEP	-----		Elsa Collet
Candidat Bureau	Nicolas Gachoud	Président	Antoine Chollet
		Secrétaire	Pauline Grosset
InvitéEs	Callista, Archipel, Auditoire		

### 1. Formalités

#### 1.1. Désignation des scrutateurs/trices

Olivier Gaillard et Nicolas Gachoud

Antoine (Prés) A propos du point 6, il y a eu des évolutions sur cette question. En premier, il n'y a plus d'urgence pour donner une réponse au DFJ, nous n'avons donc pas besoin d'un vote aujourd'hui et c'est tant mieux, car le temps que nous vous avons laissé pour amender ce texte était trop court. Nous vous proposons donc de laisser le point 6.1, que 6.2 devienne « questions des délégués », le 6.3 « création d'un GT » pour une nouvelle rédaction et 6.4 « mandat du GT ».

Carmen (AEL) C'est quoi les nouveaux délais du DFJ ?

Antoine (Prés) Le rapport du CE sortira en janvier et il y aura une consultation publique jusqu'en mars, C'est dans ce cadre-là qu'il nous faudra fournir notre propre vision.

Raphael (AEDL) Il faut donc un point à l'ordre du jour de l'AD de décembre ?

Antoine (Prés) Un point sur l'avancée des travaux du GT suffira, nous n'aurons pas à voter un texte définitif à ce moment.

A l'unanimité moins une abstention cette modification est adoptée.

Thomas (CHEC) Il faudrait placer le point 7 juste après les subventions. C'est un sujet de fond dont on veut parler longtemps, c'est le thème central de cette AD.

Noémie (AEL) Je partage ton avis sur l'importance de ce point, mais pour la compta, il y a des invités et au moment des élections il n'y aura plus personne. Je m'oppose donc cette modification

Olivier (CHEC) Créer des groupes de travail c'est important, mais définir notre avenir l'est plus.

Carmen (AEL) Vu que le point 6 a été réduit, on peut laisser le 7 où il est.

Par 6 pour, 4 contre et 11 abstentions, le point 7 devient le point 3 bis de

ou contre, et le 8.3 peut concerner vraiment beaucoup d'étudiantEs.

Pauline (SG) Nous avons mis ces trois points tout à la fin et il y a une explication dans les communications écrites du bureau. Ce sont toutes des demandes qui nous sont parvenues et nous avons répondu à tout le monde qu'ils auraient une réponse (positive ou négative) après le 20 novembre. De plus, ce point est placé après celui sur l'avenir de la FAE, il serait regrettable de s'en priver d'office. Cela correspondrait à nouveau à un refus de débat.

Carmen (AEL) Je suis contre faire le débat sur les point 8.1 à 8.3 maintenant, toutefois, si la proposition de suppression reste, je devrais argumenter sur chaque point pour montrer leur pertinence et ce serait déjà le débat...

Nicolas (AEESP) 8.1 est un sujet d'actualité qui touche l'université et où même le Rectorat a pris position. Les 2 autres points, nous devons donner réponse aux personnes qui nous ont contactéEs, le vote de principe sur l'éviction est un peu léger.

Olivier (CHEC) Le 8.3 est une question d'éthique, chacun a son opinion. Pour le 8.1, je reconnais que je n'avais pas assez vu l'importance pour les Lettres, je le garderais. Le 8.2 n'a rien à faire en AD. Je propose donc de supprimer les points 8.2 et 8.3

Carmen (AEL) Puisque la proposition demeure, j'entame le débat... Pour le 8.2, on est dans un service public ; cette loi touchera notamment des assistantEs, donc notre encadrement, cela est donc dans nos compétences et nous concerne directement. En plus, je suis pour parler de politique. Pour l'IVG, il y a un groupe qui s'est formé au CHUV d'étudiantEs qui veulent parler

concentrer . Le but n'est pas de se couper du monde. La FAE n'est pas seule sur le site, il y a d'autres associations qui peuvent s'occuper de ces sujets.

Carmen (AEL) Mon but n'est pas forcément d'entrer en campagne sur tout, mais d'en parler, d'avoir une discussion.

Pauline (SG) Afin que les choses soient claires, je rappelle que si ces points sont acceptés à l'ordre du jour, il y a entrée en matière pour une discussion et après la discussion un vote en fonction des propositions sur ce que nous allons faire ou pas.

Au moment du vote, 14 personne sont pour garder le point 8 tel quel, 4 sont en faveur du maintien du point 8.1 uniquement et 3 s'abstiennent. Il n'y a donc pas de modification de l'ordre du jour sur ce sujet.

### 1.3. Adoption du dernier PV (19.6.01)

Thomas (CHEC) Je tiens à remercier son auteure.

Le PV est accepté à l'unanimité

### 1.4. Prochaine AD

A une majorité claire, la prochaine AD est fixée au mardi 18 décembre 2001 à 17h30 au CHUV. D'avance, le bureau remercie l'AEMML pour l'organisation.

---

## 2. Communications

### 2.1. Du bureau

Pauline (SG) 1. Désormais, il existe un « bulletin d'infos » par mail. Le N° 1 est sorti et je ferai le N° 2 après cette AD. En fait, l'idée vient de la journée d'accueil où des étudiantEs se sont inscritEs pour recevoir des infos. Si vous le souhaitez, je mets toutes les adresses e-mail de l'AD avec.

3. Juste une précision à propos du Concours FAE du dernier auditoire, en fait c'est un « abus » de langage de leur part, il s'agissait d'un concours auditoire. Mais c'est un détail. Une réponse a été très importante, à mon sens, une étudiante en médecine déplore à juste titre qu'il n'y a que très peu de choses sur les sciences dures. Je vous invite donc à venir écrire, car seulEs, nous n'aurons pas plus d'infos sur les sciences exactes. Les pages de la FAE dans l'auditoire sont là pour que toutes les associations de facs viennent écrire.

Antoine (Prés)

Nous avons rencontré le Rectorat le 5 novembre dernier. Nous lui avons fait part de notre manque de forces. Nous avons parlé de la Déclaration de Bologne, car avant ils étaient très réticents et dans leur rapport ils en parlent beaucoup. Le Recteur nous a ainsi appris qu'à Lausanne nous allions attendre de voir les erreurs commises en Suisse allemande pour ne pas les refaire ici... Il ne devrait donc pas y avoir de changement prochainement. Par rapport à l'uniformisation de la loi avec Genève, il n'y a plus rien de prévu, il nous faudra donc rappeler notre motion au Sénat pour la changer. Elle s'inscrivait dans le cadre de cette uniformisation.

Il y a un manifeste de la place scientifique suisse qui vient de sortir, il est à disposition au bureau.  
« économie suisse » propose d'augmenter fortement les taxes d'inscription à l'université. Pauline et Rapp ont été interviewéEs par Framboise et pour une fois, ils étaient du même avis.

Noémie (AEL)

Il y a eu une AD de l'UNES et nous avons pu envoyer 7 personnes sur 8 possibles. Mais il n'y avait que des

présidentEs ou secrétaires et motiver ainsi des étudiantEs de l'UNIL pour s'y rendre. Par ailleurs, nous avons transmis une résolution des étudiantEs en HEP et soutenue par l'AEL sur le même sujet que le point 8.1. Elle a été adoptée à une très large majorité. Lors de cette AD, il y a aussi eu une conférence avec C. Kleiber, mais surtout un étudiant biélorusse et un Serbe sur leur situation universitaire. C'était très intéressant.

Nicolas (AESSP)

Le prochain Sénat aura lieu le 29.11. Au dernier Sénat il n'y a eu que 4 étudiantEs ! Il y a quelques points chauds dans l'ordre du jour et nous vous proposons donc une séance de préparation le mardi 27.11 à la FAE.

## 2.2. GT

Antoine (Prés)

Il n'y en a qu'un, le GT FAE dont le travail n'a pas été brillant puisque nous n'avons pas de programme de travail pour cette année alors que c'était son mandat. Ne ressort de ce GT que le point 7, nouveau 3bis. Le GT était ouvert à tout le monde, il y a eu beaucoup de courrier pour donner les dates de séances, mais il n'y a que 4 personnes qui y ont participé... C'est un peu décevant.

## 2.3. Associations

AESSP

Samedi 24 novembre, il y a une manifestation nationale des sans-papiers, c'est un sujet très important qui a enfin une dimension nationale, nous vous encourageons à vous y rendre.

AEML

les 17-18 novembre, en même temps que l'UNES, il y avait une réunion nationale des étudiantEs en

AETSR	ne nous plaisaient pas. Ils en ont retiré 3. Merci à toutes les associations qui nous ont aidés à récolter des signatures. Le point qui nous manque, c'est le problème de la thèse en 5 ans, nous attendons des nouvelles du corps intermédiaire pour savoir s'ils veulent refaire quelque chose.
CHEC	Rien de spécial Le 5 décembre, nous organisons une conférence sur le thème : « La Suisse, les suisses et les organisations internationales ». Le 14 décembre, nous avons une soirée avec l'Ecole Hôtelière au Mefysto et notre bal aura lieu le 22 mars au Palace.
AEDL	Rien de spécial

### 3. Demandes de subvention

#### 3.1. Callista

Callista	Nous sommes une association d'astronomie regroupant des étudiantEs de l'EPFL et de l'UNIL. Je viens en début d'année pour pouvoir prévoir. L'EPFL, via l'Agépoly nous verse 1000.-, alors nous demandons aussi 1000.- à la FAE, le reste de notre argent vient de bars. Notre budget est de 6200.- pour l'année 01-02. Nous avons notamment comme projet, la construction d'une fusée, un projet d'astrophoto et des conférences.
Thomas (CHEC)	Ils prévoient une perte, je propose donc de leur donner 2000.-, cela d'autant plus qu'il y a déjà eu une perte en 00-01
Denis (AEDL)	Je suis d'accord pour donner plus, mais 2000.- c'est un peu trop, je suis pour 1500.-

Par élimination, c'est la proposition de 1500.- qui obtient une majorité absolue.

#### 3.2. Archipel

Archipel	Nous représentons une revue littéraire qui existe depuis 11 ans. Nous avons publié plus de 150 auteurEs dont beaucoup d'étudiantEs par le biais du Prix de la Sorge. Notre revue est éditée par un assistant et un étudiant. Par rapport à notre budget, nous savons que les deux associations de facultés auprès desquels nous nous sommes adressés ont diminué le montant de leur subvention.
Noémie (AEL)	L'AEL est navrée et déçue de rater dans des subventions, mais 800.- c'est plus que ce que nous gagnons avec notre bal... Nous vous invitons à revenir en janvier et là nous saurons si nous avons plus d'argent.
Mathieu (AESSP)	Il en va malheureusement aussi de même pour nous.
Thomas (CHEC)	Je propose de leur donner 1500.- et qu'ils s'adressent aussi à d'autres associations de fac.
Nicolas (AESSP)	Je propose 2000.-
Thomas (CHEC)	Alors je me rallie à cette proposition
Noémie (AEL)	Je préfère les 1500.- sinon nous n'aurons plus rien avant la fin de l'année
Archipel	C'est quand même hallucinant que l'AEL nous rabote partout !
Pauline (SG)	Pourquoi vous ne demandez pas ce dont vous avez besoin ?
Archipel	700.- c'est réaliste si l'AEL et l'AESSP nous donnent de l'argent. L'AESSP va donner 100.-, si l'AEL donne 300.- alors nous avons besoin de 1500.- de la FAE. Si l'AEL donne moins, alors il nous faut plus. Si nous ne savons pas à l'avance de combien nous disposons, nous aurons beaucoup de problèmes.
Nicolas (AESSP)	La FAE a des moyens pour aider ces associations

pour une garantie sur plusieurs années. Cependant, vu le système actuel, je ne veux pas que les derniers n'aient rien. Si nous pouvons dépasser notre budget, alors je suis tout à fait pour les 2000.- Mais je ne suis pas sûre que ce sera possible, alors je préfère les 1500.- et que Archipel revienne en fin d'année pour voir ce qui nous reste.

Denis (AEDL) Je suis pour 1500.- et une couverture de déficit jusqu'à 500.- Nous donnons volontiers de l'argent et même plus que ce que les gens demandent, alors la moindre des chose, c'est qu'ils reviennent à chaque fois.

Par un vote par élimination, c'est la proposition de 1500.- qui l'emporte largement par rapport à celles de 700.- et de 2000.-.

Pauline (SG) Je rappelle juste aux deux associations que sans bulletin de versement avec votre N° de compte, je ne peux pas vous payer...

---

### **3 bis (ancien point 7 de l'OdJ) Quelle FAE voulons-nous ?**

Antoine (Prés) Ce point est volontairement peu détaillé dans l'ordre du jour, car nous voulions que tout le monde puisse dire ce qu'il ou elle souhaite, mais s'il vous plaît, ne répétez pas 15 fois la même chose et soyez relativement concis, sinon nous ne finirons jamais avant minuit.

Mathieu (AESSP) Apparemment, il n'y a personne ni de droit ni de HEC au bureau. Est-ce un manque de force ou un refus ? Car par exemple, si vous étiez au bureau, en AD on perdrait moins de temps sur les modifications d'ordre du jour.

Olivier (CHEC) Tout le monde est OK qu'il faudrait plus de monde et

refaire « campagne » car celle que nous avons faite n'a donné aucune réponse. Nous sommes les premiers à nous faire un idéal de la FAE pour qu'elle fonctionne.

Denis (AEDL) l'AEDL manque déjà de délégués et parmi celles et ceux que nous avons, il n'y a personne qui soit intéressé ou qui ait le temps. Ce n'est pas un boycott, c'est un manque de personnes.

Olivier (CEHC) Notre problème est de motiver des gens, il faut que la FAE nous aide, par ses activités. En effet, ce qu'elle a fait démotive ou ne correspond pas à ce qu'un étudiant en HEC voudrait, ce n'est pas conforme à notre vision d'une association d'étudiantEs. Un étudiant en HEC veut du concret, il faut chercher quelques trucs à faire.

Luca (AEML) Malheureusement, nous n'aurons finalement personne non plus. Notre problème, c'est la distance du site. De plus, la structure de nos études ne permet pas aussi facilement de s'engager, la seule année possible serait la 3°. De plus, il y a un désintérêt général dans toute la fac. Il y a 1100 étudiantEs et nous ne sommes que 30 pour assumer 80 postes dans des commissions à l'interne. Je ne vois pas de voie de sortie.

Denis (AEDL) Le bureau de l'AEDL cesse d'exister pendant l'été, c'est effectivement un problème pour répondre. Ils veulent motiver quelqu'un du bureau de l'AEDL pour faire le lien avec la FAE. C'est une bonne intention, espérons qu'elle se concrétise.

Thomas (CHEC) La participation peut faire peur, c'est une bonne piste ce que dit Pauline. Il faut attirer les gens par des activités clairement définies; les GT sont une bonne approche car il s'agit d'un sujet particulier et c'est

	<p>en médecine avec la vision d'un étudiant de HEC ou de SSP ! Dans les GT, il peut y avoir un vrai travail de réflexion. Par exemple, en créer un pour réfléchir à l'avenir de l'uni, c'est une excellente idée, mais il faut faire attention que ce ne soit pas toujours les mêmes vieux qui phagocytent l'ensemble du système. Mais, si tout d'un coup, il y a une question, un problème qui tombe et qu'il faut pouvoir réagir vite, ce n'est pas possible. Il faut un bureau qui ait une certaine marge de manœuvre. Il faut se méfier du piège de la participation distante, car sur « un coup dur », il n'y a personne de disponible. Il nous faut un organe fixe qui puisse répondre à l'immédiat, car il y a de l'importance dans la continuité, nous ne pouvons pas nous permettre de toujours attendre.</p>		
Thomas (CHEC)	<p>On ne veut pas forcément des gens à 100% dedans, car le changement permet un apport de diversité. Il faut une base pour les affaires courantes, mais c'est faux de dire qu'elle doit être rigide. S'institutionnaliser plus est dangereux, ce sont les gens qui sont ici et au bureau qui font la FAE elle est changeante.</p>		
Denis (AEDL)	<p>Il est important qu'il y ait des organes compétents dont on connaît les droits et obligations. Les GT, c'est là que ce fait le vrai travail de réflexion, c'est un peu plus à la carte que le bureau.</p>		
Daniel (CHEC)	<p>Il faut faire une analyse plus spécifique sur les points où tout le monde est OK. La défense des droits des étudiantEs, tout le monde est d'accord et le bureau l'a toujours très bien fait jusqu'ici. C'est un thème qui peut être admis. Ensuite, la qualité des unis en général là aussi tout le monde semble OK. Il faudrait</p>		
		Pauline (SG)	<p>de ces thèmes sans débats envenimés. Pour ce qui est un peu plus chaud aussi.</p> <p>Le tri est un énorme bopulot. Je reçois entre 5 et 25 lettres par jours d'associations, de demandes de soutiens,... Personnellement, je ne trouve pas que la charte actuelle permette de faire ce tri. « L'étudiant en tant qu'étudiant » est un concept trop ambigu. Par ailleurs, je refuse de devenir schisofrène en devant à chaque demande me mettre dans votre peau à toutes et tous pour savoir ce qui vous intéresse ou pas. Il faut que les associations continuent leur travail pour trouver du monde pour le bureau.</p>
		Thomas (CHEC)	<p>Tu as soulevé le point central, avant c'était des hors d'œuvres. Le terme de politique universitaire a été utilisé. L'enseignement, la recherche, la qualité d'études, cela doit être nos principaux sujets, voire les seuls. Le reste est important, mais pas pour nous ici.</p>
		Nicolas (AESSP)	<p>Daniel a cité la démocratisation des études, là déjà, il y a problème. Le Numerus Clausus, le Numerus Clausus financier, la politique des Hautes Ecoles (Par exemple le RHEP et sa mise en place) c'est important, c'est primordial que la FAE intervienne. De plus, pour la qualité des études, il faut que ce qui précède (Gymnases, EVM,..) soit bon. On peut définir des thèmes larges, mais il faut le reconnaître. Par exemple, avec Kleiber, il y a une vision très large à avoir, notamment au niveau de la politique du personnel qui aura une forte influence sur l'UNIL. Il nous faut une vision large de la société dans laquelle s'insère l'UNIL. L'autonomie de l'UNIL n'est que factice.</p>
		Denis (AEDL)	<p>Dans la charte il y a pré- et post-gradué les thèmes</p>

Thomas (CHEC)	<p>qui a été fait avant pour justifier les actions de la FAE. Est-ce que l'étudiantE, quand il parle de politique est toujours un étudiantE ou est-ce qu'il devient un citoyen ? La deuxième argumentation possible est de dire que les sujets politiques sont liés. La vision de Kleiber procède d'une vision normative de la place de l'Etat, de la concurrence, par exemple. La FAE doit-elle agir car cela aura une influence sur l'uni ? Par exemple, si la FAE manifeste contre l'OMC, cela n'aura pas d'impact réel, donc on pourrait sélectionner les actions selon qu'elle aura de l'influence ou non.</p> <p>L'uni s'inscrit dans un cadre plus large, c'est évident, personne ne le nie, mais ce n'est pas le débat de ce soir. La question est : est-ce que la FAE prend part dans ce débat plus large ? Pour moi, c'est dangereux car nous ne sommes pas éluEs avec un descriptif de nos visions plus larges, donc pas éluEs pour cela. Ce serait tromper les étudiantEs qui nous ont éluEs. Il n'y a pas que la FAE sur la place universitaire. La FAE défend les intérêts propres des étudiantEs, c'est une défense corporatiste, et non politique.</p>	Léonie (AESSP)	<p>référence aux syndicats actuels, qui trompent leurs membres en s'investissant dans toute une série de sujets qui ne sont pas de leur ressort.</p> <p>Vous me donnez l'impression que nous sommes maintenant à l'uni et qu'après il n'y aura plus rien ! On va en sortir un jour de cette uni et nous serons touchés par tout ce qui concerne l'emploi. Si on doit défendre le droit des étudiantEs, il faut aussi défendre les débouchés. Il nous faut voir un peu dans l'avenir, car il y a beaucoup de licenciés qui sortent et ne trouvent aucun boulot.</p>
Olivier (CHEC)	<p>La politique d'envergure nationale, c'est pour l'UNES. Nous, nous devons faire du régional. Si on va plus large, comment faire le tri, sélectionner les sujets où l'on va intervenir ? On risque de se disperser totalement alors que les étudiantEs de Lausanne ont des attentes envers nous.</p>	Mathilde (AEL)	<p>Vous affirmez que les étudiantEs attendent de la FAE qu'elle les représente en tant qu'étudiantEs ? Je ne suis pas sûre, il faudrait peut-être faire un sondage pour le savoir.</p>
Denis (AEDL)	<p>Le problème n'est pas une extension au niveau cantonal ou national, ou du quartier, mais c'est une question de nature. Ce n'est pas corporatiste, mais corporatif. A savoir il nous faut faire connaître le</p>	Noémie(AEL)	<p>Les mots n'ont pas la même valeur pour tout le monde. Par exemple, les syndicats qui défendent les travailleuses et travailleurs. Ce terme est aussi large qu'étudiantEs. Les syndicats s'engagent pour les sans-papiers et c'est tant mieux ! Choisir a priori ce qui ne nous concerne pas est impossible.</p>
		Nicolas (AESSP)	<p>Je ne comprends pas ce que vous appelez un syndicat ! Devrions-nous nous contenter d'une position de bonzes contemplatifs, sans s'investir dans les débats politiques ?</p> <p>Il n'y a pas de procédure démocratique de base, nous ne cherchons pas à savoir ce que pensent les étudiantEs. Il y a des associations dans des unis qui n'ont pas toutEs les étudiantEs comme membres. C'est se mettre un boulet que d'exiger l'aval de la majorité. Ne plus s'auto-limiter en pensant que les étudiantEs ne pensent pas ceci ou cela. D'autre part,</p>

- de l'argent (ça, on a), on peut y aller. Mais seulement si on remplit notre première mission. Si on ne fait pas ça, le reste ne sert à rien.
- Denis (AEDL) Il y a une différence entre syndicat et association. La FAE : les étudiants sont membres de facto par l'inscription à l'UNIL, c'est un énorme avantage, mais cela implique des obligations. Par sa nature, la FAE est tenue à une certaine réserve, elle doit se concentrer sur un domaine. Evidemment qu'il y a quelque chose après l'université, mais après nous ne sommes précisément plus des étudiants. N'importe qui peut s'engager, mais ce n'est pas le rôle de la FAE que de faire ce relais. La meilleure proposition est celle de Mathilde de faire un questionnaire pour savoir ce que les gens attendent de la FAE.
- Mathilde (AEL) Si on ne peut pas aborder un sujet car une personne nous répond qu'il ne le faut pas, ce n'est pas possible. Il faut faire attention avec un questionnaire. Et si nous n'avons pas de réponse ou très peu ? Il faudra en tenir compte.
- Philippe (AEL) Soyons pragmatiques et n'abordons que les sujets où l'on sait que tout le monde est d'accord d'entrer en matière. Ne prenons que les points consensuels d'ici à une réponse de la base.
- Denis (AEDL) Par rapport au questionnaire, il faut être concret. Ce doit être une étude un peu plus scientifique qu'un sondage. Il faudrait confier un mandat. La FAE doit formuler les questions qui montrent bien tous les thèmes. Il faut prendre contact avec un professionnel. Comme *modus operandi*, la proposition de Pauline me semble bonne jusqu'au résultat de cette enquête.
- Thomas (CHEC) OK pour un sondage, mais il doit être sérieux il faut
- de temps, mais il nous faut encore parler pour savoir où nous en sommes.
- Carmen (AEL) L'année passée, il y avait du monde au bureau et des personnes fortement engagées, maintenant il n'y a plus personne. Entre une FAE conflictuelle ou pas de FAE du tout, j'aime encore mieux la première... Elle produisait plein de choses, faisait des propositions et les gens s'engageaient. La question de la discrimination dans la charte, elle peut être interprétée comme un refus de discrimination absolument partout. Par exemple, si le FMI demande des coupes budgétaires et que cela se répercute sur les universités, nous devons nous exprimer. Deuxième exemple, il y a beaucoup de reportages maintenant sur les sans-papiers où on voit des enfants qui ne peuvent faire des études après la scolarité obligatoire. A nouveau, c'est une discrimination et nous devons intervenir, tracter, manifester, agir avec d'autres groupes, ... Apparemment on va faire un sondage, très bien, mais comment va-t-on contacter toutes les personnes pour qui l'accès à l'université est interdit ? Nous devons aussi les défendre, il nous faut leur avis. Ou encore, comment pourrions-nous interroger une femme, par exemple, qui a dû arrêter ses études par ce qu'il manquait des crèches ? Je veux que les personnes qui ont été exclues ou qui n'ont pas pu entrer à cause du système social général soient aussi interrogées.
- Denis (AEDL) A nouveau, je suis épaté par la mauvaise foi de Carmen et je veux réagir. Son histoire du FMI, c'est tiré par les cheveux.
- Pauline (SG) Non, s'il vous plaît, je vous interromps, je refuse que l'agressivité et les attaques personnelles reviennent



comme l'a été celui sur la sélection par Mme Roux. Je m'oppose à ce que ce soit Junior Entreprise qui le fasse, car il risque par la suite d'y avoir des soupçons de manque d'impartialité. De plus, je suis contre la demande de Thomas, je ne veux pas de thérapie familiale.

Nicolas (AEESP) Je me reconnais dans les propos de Carmen. Il y a des problèmes et je refuse de mourir heureux dans le confort. Je partage entièrement les réserves émises sur notre questionnaire. Que va-t-on en faire pour améliorer « l'état de nos troupes » ? Si le but est d'avoir une plate-forme politique scientifiquement légitimée avec un beau diagramme et des tableaux, c'est nous descendre nous-mêmes que de le faire. J'ai vraiment de la peine à croire en l'utilité de cette idée.

Laurent (AEML) Un questionnaire comme solution miracle à tous nos problèmes est une idée totalement fausse. Ça ne va pas permettre grand chose. Tout sera interprétable, c'est une fausse sortie. Un briefing sur cette question à chaque AD, c'est un peu beaucoup, voire tout à fait excessif, mais le faire en début de chaque année pour savoir ce que ses membres veulent faire, ça c'est bien. Je propose donc de faire un GT pour réfléchir à l'utilité d'un questionnaire et de faire un briefing au début de chaque année.

Noémie (AEL) En plus de partager l'avis de Carmen, il y a aussi le problème de savoir comment prendre en compte l'évolution des pensées. Si ce questionnaire se fait, il faudrait le faire de façon plus qualitative, avec des interviews. La proposition de Pauline me semble très bonne jusqu'à ce qu'il y ait solution, mais je refuse que les gens qui s'engagent voient leur comportement

une étude qualitative, il faut compter au minimum deux ans et au moins 20'000 frs. Je le dis à titre d'information pour celles et ceux qui ne le sauraient pas.

Antoine (Prés.) Nous allons maintenant procéder au vote sur les différentes propositions émises lors de cette discussion.

- Par 11 voix pour, 1 contre et 9 abstentions, l'AD vote la création d'un GT dont le mandat est de faire un rapport lors de la prochaine AD sur la possibilité de faire une enquête, les formes possibles, voire une proposition concrète.

- La proposition de faire un briefing en début de chaque année est adoptée par 14 voix pour, 2 contre et 2 abstentions. Un vote statutaire devra avoir lieu pour inscrire cela de façon fixe lors de la prochaine AD.

- La proposition de faire un briefing sur la situation à chaque AD est refusée par 4 voix pour, 10 contre et 7 abstentions.

- Par élimination, la proposition que le bureau inscrive pour chaque AD un point avec les demandes faites de l'extérieur (sur le modèle du point 8 de cette AD) est acceptée par une large majorité.

#### 4. Comptabilité

##### 4.1-2 Comptabilité de la FAE

Pauline (SG) Vu l'heure, je vous propose de me poser toutes les questions que vous avez, mais que je ne présente pas toutes les lignes comptables. Toutefois, si quelqu'un le souhaite, je le fais volontiers. C'est vous qui décidez

Proposition adoptée sans vote.

Olivier (CHEC) Qu'en est-il de cette réserve de réévaluation. Je me souviens que nous avions déjà posé la question.

Pauline (SG) C'est aussi le sujet de la discussion, mais on en avait

une idée, Olivier, c'est volontiers si on se voit une fois hors AD pour le faire.

A l'unanimité les comptes 00-01 de la FAE sont acceptés et la décharge est accordée.

### 4.3 Comptabilité de L'auditoire

Auditoire

A la clôture, au 31 août, nous avons un découvert à la banque. Nous sommes au bord de la faillite car notre capital est en dessous de zéro. Nos pertes et profits sont astronomiques. En fait, les recettes liées à la pub ont été très maigres car il n'y avait pas de responsable fixe l'année dernière, de plus, les frais d'impression (à cause de la nouvelle maquette depuis 99) et d'envois (nombre croissant d'étudiantEs) ont augmenté. Pour nous, un budget « idéal » serait à 70'000.- par an, financé à moitié par des pubs et à moitié par la FAE. La subvention de la FAE n'a pas augmenté, avant elle correspondait à la moitié des frais, actuellement c'est le tiers. Il est toujours difficile de garantir une entrée de pub, c'est très variable et en cette période cela ne semble pas très favorable.

Notre demande : Que vous couvriez , pour l'année passée nos frais de découvert de banque (234.1) et de créances(11889.8). C'est notre demande, car il semble que ce ne soit pas possible, avant le prochain vote de budget de faire une demande pour changer la subvention. Nous aimerions cela et revenir en juin pour vous présenter notre « avancée ». Nous avons en effet, l'intention de faire cette année une vraie recherche de pub et de réfléchir à une rationalisation de nos dépenses (supprimer tous les envois à l'étranger, meilleure mise à jour des fichiers

sont pas payées, les gens se retourneront contre la FAE.

Thomas (CHEC)

C'est quoi les mesures que vous voulez prendre par rapport à l'adressage ?

Auditoire

Dans notre propre fichier, il y en a à supprimer, environ 20, mais à chaque N° nous avons un grand retour des adresses venant du BRA. Nous allons prendre rendez-vous pour voir où est le problème, mais nous ne pouvons pas leur demander de payer les retours, car leur réaction serait sûrement de ne plus nous donner les fichiers d'adresses... A part ça, c'est toujours au premier N° de l'année que c'est l'horreur.

Thomas (CHEC)

Pour celles et ceux qui ne le veulent pas, c'est possible ?

Auditoire

Je ne suis pas sûr, car c'est un fichier qui sort du BRA et je ne sais pas s'ils peuvent facilement supprimer un ou deux noms. Une des questions est de savoir si la FAE est prête ou non à assumer la moitié des coûts du journal.

Maurizio (AESSP)

Pour les étudiantEs de l'EPFL est-ce qu'il ne serait pas possible d'avoir un abonnement volontaire plutôt qu'automatique. Le journal resterait gratuit, mais les gens devraient s'inscrire. Pour l'UNIL, je trouve qu'il faut garder une diffusion à toutes et tous à domicile.

Thomas (CHEC)

La FAE a toujours eu besoin et envie de ce journal, si les coûts ont augmenté, il nous faut suivre. Ce n'est pas à nous de définir ce qu'ils doivent faire pour diminuer les coûts.

Carmen (AEL)

Il faut garder ce journal. S'il fallait absolument réduire les coûts, je serais pour la suppression de la quadrichromie, mais pas du nombre d'envois ni du nombre de parutions par année.

soit elle refuse et se c'était le cas, L'auditoire choisira lui-même ensuite ce qu'il compte faire. Nous devons nous exprimer sur notre volonté de les soutenir ou pas et personnellement je pense que c'est indispensable.

Thomas (CHEC) Je suis d'accord avec Pauline. Ils nous rendent un service, nous utilisons ce journal de manière intensive. Soit on fait notre propre journal avec les seules pages FAE, mais ce serait une très grande perte, soit on garde l'idée actuelle d'un journal édité par nous et on met le prix que ça coûte.

A l'unanimité l'AD se prononce en faveur d'un crédit exceptionnel de 12'200.- pour combler les pertes de l'année dernière et par élimination, c'est un montant de 15'000.- qui est retenu comme couverture de déficit pour l'année en cours.

A l'unanimité moins 2 abstentions, la décharge est acceptée.

## 5. Elections complémentaires

### 5.1 Bureau

Antoine (Prés) La première que nous vous soumettons est celle de Joël Burri de l'AEL. Il est excusé pour ce soir et vous l'avait indiqué dans sa lettre de motivation.

Thomas (CHEC) Justement, puisqu'il n'est pas là, je propose de repousser le vote.

Carmen (AEL) Vous auriez pu nous le dire avant et on se serait arrangé pour lui obtenir un congé à l'armée. Vous le saviez depuis plus d'une semaine.

Antoine (Prés) Personnellement je suis pour le vote ce soir, car je suis encore le seul membre du bureau avec Pauline.

Olivier (CHEC) Nous pourrions le faire ce soir sous réserve de confirmation lors de l'AD de décembre.

Antoine (Prés) Ce serait un peu mesquin...

Antoine (Prés) Nous pouvons passer à la candidature de Nicolas de l'AESSP.

Thomas (CHEC) Quels sont les dossiers qui te tiennent à cœur ?  
Nicolas (cand) Les bourses, le rapport du CE sur l'avenir de l'UNIL et j'ai des projets de dossiers à traiter : faciliter la mobilité entre les facs, trouver des solutions aux problèmes d'inscription dans les séminaires et créer une sorte de chambre de recours ou de médiation. Une commission de recours permanente qui ne traiterait pas que des examens, mais de tout contentieux et qui pourrait améliorer la démocratie interne.

Thomas (CHEC) Comment penses-tu gérer ton affiliation à d'autres groupements ?

Nicolas (cand) La première, c'est les jeunesses socialistes dont je suis membre du bureau. Je ne briguerai plus ce mandat, j'aurai donc plus de temps. Mais je pense que c'est une interaction intéressante et positive, car il y a beaucoup de dossiers identiques. En plus, mes connaissances peuvent me permettre de faire du lobbying. A part ça, oui, j'ai une vision politique des dossiers et des convictions.

Thomas (CHEC) Combien de temps envisages-tu être au bureau de la FAE ?

Nicolas (cand) Un an est un horizon minimum.

Olivier (CHEC) Que pense le bureau actuel de cette candidature ?

Pauline (SG) Je ne partage pas toujours ses opinions, mais quand il est là... il fait un travail très efficace. Mon plus grand reproche, mais j'espère qu'il ne durera pas, c'est justement que l'on ne sait jamais s'il va être présent ou pas...

Antoine (Prés) Je le connais par l'AESSP et je sais qu'il est très actif, parfois trop. Je me réjouis de travailler avec lui dans

Pauline (SG) Valérie a démissionné de la commission législative, il nous faut quelqu'un d'autre. Par ailleurs, nous n'avons aucunE suppléantE éluE. Nous pensons que ce serait bien de « remplir toutes ces cases »

La liste des personnes nommées est annexée.

Pauline (SG) Par ailleurs, nous avons reçu un courrier du Rectorat concernant la création d'une commission de médiation. Cela fera sûrement plaisir à Nicolas... Il faudrait un maximum d'étudiantEs de différentes facultés pour un première séance agendée au vendredi 7 décembre de 16h30 à 17h30. Je ne pense pas utile d'élire une personne fixe pour l'instant car on ne sait pas encore quelle forme prendra cette commission, mais il est important que nous y soyons le plus nombreuses et nombreux possible afin de mettre en avant ce que nous souhaitons.

Aucun vote n'est fait, mais chaque association de fac s'engage à envoyer quelqu'unE pour cette première rencontre

## 6. Rapports sur l'avenir de l'UNIL

Pauline (SG) Comme annoncé en début d'AD, il n'y a plus d'urgence pour répondre au Rapport du Rectorat. Nous vous proposons donc un GT qui commence à travailler sur quelques critiques à faire à ce rapport et surtout qui définisse les volontés propres de la FAE. Ensuite, dès janvier, ce GT pourra réagir à celui du CE et nous aurons ainsi assez rapidement un texte complet à diffuser largement.

Nicolas (Bur) Il nous faudra sortir un rapport vite, car c'est un thème chaud.

Antoine (Prés) Le rapport du Rectorat n'a pas été pris en compte par

sur Bologne, abandonne le projet triangulaire et est présenté comme inéluctable. Voilà pourquoi nous vous proposons la création d'un groupe de travail. Ainsi nous pourrons élaborer une réelle réflexion et nous concentrer sur les points que nous souhaitons.

Un groupe de travail est élu, seules 2 personnes non-membre du bureau s'y inscrivent, un mail sera donc envoyé aux associations de faculté pour trouver plus de monde. Ce GT a pour mandat de préparer un document de réflexion de la FAE sur l'avenir de l'UNIL.

## 7. Ex point 8 : Demandes de soutiens

### 8.1 Temps de travail des enseignantEs, résolution

Pauline (SG) Il s'agit d'une demande d'étudiantEs en HEP. L'UNES soutient également cette revendication. Je vous laisse lire la proposition de résolution et débater ensuite tant du texte lui-même que du soutien ou non de la FAE.

Nicolas (bur) Il y a eu une lettre du Rectorat sur cette question parlant de leur « vive inquiétude » face à cette mesure et qui annonce qu'il s regrettent l'atteinte portée à l'enseignement. Je suis désolé, je n'ai pas pu me la procurer, mais nous en avons parlé en Conseil de Fac de SSP.

Thomas (CHEC) Le lien avec les étudiantEs n'est pas très clair, cela ne concerne pas directement les universitaires.

Daniel (CHEC) L'éducation est un secteur qui tient ensemble. Si la maturité et ce qui précède se dégrade, il y aura un problème pour nous de baisse de niveau. Ce n'est pas très directement lié, mais très proche. Je suis pour un soutien.

Olivier (CHEC) Une augmentation de 3 périodes, ce n'est pas aussi

- n'est pas que 3 périodes de travail en plus ; il y a toute la préparation, les corrections,...
- Thomas (CHEC) Ce n'est pas à nous de nous prononcer pour savoir si c'est une dégradation ou une très grave dégradation ou pas de dégradation du tout. Nous, nous devons choisir de soutenir ou pas.
- Noémie (AEL) J'en appelle à la solidarité inter-facultaire, de plus en plus, les étudiantEs en Lettres s'en ramassent plein la figure.
- Denis (AEDL) Par rapport au texte de la résolution, je suis pour supprimer le « toute action » dans le dernier paragraphe. Par exemple, si les syndicats décident de bloquer un TGV, nous ne pouvons pas soutenir.

L'amendement de Denis est approuvé par 11 voix pour, 2 contre et 2 abstentions.  
La résolution telle qu'amendée est acceptée par 13 voix pour et 4 contre.

## 8.2 Référendum

- Antoine (Prés) Ici, il ne s'agit pas de voter sur un texte précis, mais pour un soutien ou non au lancement de deux référendums. Vous avez reçu un argumentaire avec les documents de l'AD.
- Thomas (CHEC) Si la loi passe, ce sera un plus pour les HEC car nous pourrons ainsi avoir de meilleurs profs puisqu'ils pourront être payés plus. Les salaires hors barème nous aideraient car pour l'instant l'UNIL n'est pas compétitive pour attirer des profs.
- Nicolas (bur) Les salaires des profs de l'Uni sont liés à la LUL, il faudrait changer la LUL et ce n'est pas cette loi qui les influence.
- Denis (AEDL) Sur ce sujet, nous sommes encore plus loin de nos préoccupations.

9 voix s'expriment en faveur d'une possibilité de dépenser de l'argent de la FAE dans ces référendums et 7 sont contre toute dépense. Deux personnes sont pour la proposition de Thomas, 10 sont pour laisser la marge statutaire du bureau et 5 s'abstiennent. Le bureau peut donc investir jusqu'à 700.- maximum sur cette question.  
La création d'un GT pour la récolte de signature est refusée par 2 voix contre et le reste d'abstention.

## 8.3 Comité pour le droit de choisir l'IVG

- Pauline (SG) Ce comité a pris contact avec nous déjà pendant l'été. A nouveau, nous vous demandons de décider si oui ou non la FAE entre dans ce comité ainsi que ce qu'elle compte y faire.
- Denis (AEDL) Je m'énerve, c'est une question extrêmement personnelle qui touche les individus en leur for intérieur. Bien que j'ai énormément à dire sur le fond, je refuse de m'exprimer et d'entrer dans ce débat.
- Olivier (CHEC) Que quelqu'un me dise en quoi la FAE est concernée, en quoi elle a son mot à dire ?
- Maurizio (AESSP) La plate-forme politique de la FAE dit que nous agissons contre la discrimination, notamment liée au sexe. La question de l'avortement est très liée aux rapports sociaux de sexe. L'accès au choix de renoncer à une grossesse est lié entre autres à la possibilité de poursuivre des études.
- Thomas (CHEC) Est-ce que le GTPF existe toujours ? C'est un excellent sujet de débat, mais ce serait une erreur que la FAE entre dans ce comité. Je suis contre le fait que la FAE fasse un appel de vote, mais pour qu'il y ait un débat.
- Michel (AEL) Le dernier *auditoire* a ouvert un débat, c'était très bien. La FAE doit favoriser le débat, faire parler, mais

- permettre l'interruption. Je suis pour participer à ce comité.
- Elsa (AEML) Il y a le GEFS (ex-GEFM) Groupe pour l'Égalité dans les Formations de la Santé. Nous nous investissons dans cette campagne, nous le ferons au CHUV, nous descendrons volontiers une fois à Dorigny pour en parler, Mais il est indispensable que cette problématique soit diffusée, il faut faire passer l'information.
- Olivier (CHEC) Que la FAE participe à l'organisation de conférences, c'est possible, mais nous ne devons pas prendre position car seule une minorité est concernée.
- Denis (AEDL) J'avais dit que je ne participerai pas à la discussion, mais... Si la FAE organise un débat, il doit être contradictoire, sinon, cela revient au même que de rentrer dans ce comité.
- Thomas (CHEC) Puisqu'il y a déjà un groupe qui s'en occupe, ce n'est pas à nous de le faire. Le débat contradictoire, lui fait partie de nos missions pour élargir le débats. Le reste est à laisser aux personnes militantes sur la question.
- Pauline (SG) Il me semble assez évident, vu la discussion que nous n'allons pas entrer dans ce comité. En revanche, nous pourrions faire de l'information sur cette question sur le site.
- Antoine (prés) Je suis pour l'organisation d'un ou plusieurs débats sur la question.
- Nicolas (bur) Par rapport à l'argumentation d'Olivier, je pense que le discours minorité-majorité est très dangereux pour garantir un accès démocratique à l'Uni. Pour cela, il nous faut soutenir des minorités.
- Daniel (CHEC) Votons pour un débat, cela d'autant plus que ce sera un coup de pouce pour publiciser la FAE

Par 10 voix face à 6 et 1 abstention, il est décidé que le discours de la FAE dans ce cadre sera présenté de façon contradictoire. Un groupe de travail est mis sur pied, mais il ne se réunira qu'à partir de janvier vu les échéances larges et ce n'est qu'après une proposition de ce groupe que la question du montant alloué à cela sera décidé.

---

### 9. Propositions individuelles et divers

- Pauline (SG) Je tiens à vous remercier d'être restéEs jusqu'à la fin et à vous faire remarquer qu'à part 1 ou 2 « dérapages », nous avons pu ce soir avoir un réel débat opposant certes des idées, mais en respectant les personnes, croyez-moi, c'est un énorme soulagement pour moi de voir que nous en sommes capables !
- Thomas (CHEC) J'aimerais que l'on parle de la participation de la FAE dans l'UNES.
- Toute l'assemblée Maintenant ! ? ! ? ! ?
- Thomas (CHEC) Non, il est un peu tard, mais j'aimerais que cela soit à l'ordre du jour de l'AD.
- Pauline (SG) Nous vous disions dans les communications que nous souhaitions faire venir des représentantEs de l'UNES pour attirer du monde dans ses commissions. Est-ce que ça t'irait si nous les faisons venir en janvier et que nous parlions du tout avec elles et eux ?
- Thomas (CHEC) Tout à fait, je n'ai pas besoin que cette discussion ait forcément lieu à la prochaine AD. Je veux juste que nous en parlions une fois.

Le bureau prend acte et organisera l'invitation de représentantEs de l'UNES pour l'AD de janvier.

---

Séance levée à 0h15 !!!